



**FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA NATION  
ET ORPHELINS DE GUERRE ET DE TOUS LES CONFLITS**

**Madame Geneviève DARRIEUSSECQ**

Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées  
Hôtel de Brienne  
14, rue Saint Dominique  
75700 – PARIS - SP 07

Dole le 4 juin 2019

*Madame la secrétaire d'État,*

*Vos réponses successives aux divers Députés et Sénateurs qui demandaient au Président de la République ou à vous-même un recensement des pupilles de la nation, m'ont toutes été retransmises.*

*Votre réponse, toujours la même, une copie conforme adressée à tous par l'un de vos énarques bien briffé, impose de ma part une réponse.*

*Votre courrier précise : « qu'il ressort des éléments qui vous ont été communiqués, que plusieurs estimations nous concernant ont été réalisées sur la base notamment des pensions d'orphelins en 1998 (il y a 20 ans), en 2007 (soit juste 12 ans) et en 2014 (ce qui fait 5 ans) sur la base des pensions d'orphelins accordées par la sous-direction des pensions du ministère des armées »*

*Avez- vous fait évaluer le taux de mortalité de ces pupilles et orphelins qui ont, comme moi aujourd'hui, entre 75 et 95 ans ??*

*Même si l'espérance de vie est en progression, je vous assure que bien peu de mes amis ont encore comme moi, la chance d'être de ce monde.*

*Dites moi combien d'entre nous ont perçu la pension d'Orphelin citée en référence pour permettre l'établissement d'un recensement fiable en 1998.*

*Les pupilles et orphelins de 39/45 avaient plus de 50 ans et les pensions s'éteignent à la majorité soit 21 ans.*

*Comment trouver crédibles les arguments qui sont évoqués, mais pas prouvés.*

*Vous ne nous avez jamais fait un état de ces travaux cités en référence .... !!*

*Est- ce pour respecter une confidentialité de données, qui n'est pas justifiée à notre sens..... ????*

*Vous rappelez notre qualité de ressortissants ONAC – VG. (Un V.G qui avait disparu des mémoires, et que nous avons eu bien du mal à faire réapparaître en 10 ans. Nombreux sont ceux qui comme vous l'oublie encore... !!!*

*Ce VG est la seule reconnaissance que l'état a accordé à **ces petites choses** que sont devenus, les fils et filles de ceux qui ont donné leur vie à la France au cours des anciens conflits.*

*Vos services décentralisés viennent en aide aux nouveaux 900 mineurs et 1500 majeurs en 2018 ....*

*Ces aides vous le savez, sont récentes, elles n'existaient pas pour les anciennes générations.*

*Chez ces anciens, très peu sont demandeurs. N'ayant jamais été aidés, ils ne savent pas ou ne veulent pas « mendier » !*

Je vous rappelle aussi, car vous semblez l'ignorer, **tous les Pupilles n'ont pas droit aux aides de l'ONAC-VG ...** entre-autres, ceux qui n'ont pas eu la chance d'être informés de l'existence du statut, et qui ne l'ont pas demandé avant leur majorité (21 ans). « Ces Pupilles ont le statut, la carte, mais **à titre MORAL** » ils n'ont pas droit aux aides sociales.

Avez-vous Madame, lorsque vous signez vos réponses, pensé et imaginé un instant la souffrance endurée, laquelle fut refoulée au fond de chacun et rarement évoquée et que vous réveillez à chaque injustice, et qui est contraire au principe républicain qui figure dans la constitution : l'ÉGALITÉ.

Ce que les pupilles orphelins vous demandent Madame la ministre, c'est de les recenser, et d'avoir un peu de reconnaissance de l'État, à la hauteur de ce qu'ils ont donné au pays, en tenant compte de ce qui a été octroyé à d'autres .

Je vous prie d'agréer Madame la Secrétaire d'État, ma parfaite considération



**Anne CHALONS**  
**Officier de la Légion d'Honneur**  
**Présidente Nationale**

Copie pour info à : Monsieur le Président de la République  
Madame la ministre des Armées

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre  
2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)  
Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658  
Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27  
[secretariat@fnapog.fr](mailto:secretariat@fnapog.fr)  
[www.fnapog.fr](http://www.fnapog.fr)